

Fin du contrat d'allocation avec la société CNP pour la centrale de Fessenheim

EDF prend acte de la décision de la société suisse Centrales Nucléaires en Participations SA (CNP)¹ de mettre fin au contrat lui octroyant une part de la production de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), comme l'y autorisait la documentation contractuelle. Le contrat prendra fin au 31 décembre 2017.

EDF et CNP avaient signé en 1971 un contrat d'allocation de production pour la centrale de Fessenheim. Il assurait à CNP un approvisionnement en électricité équivalant à 15% de la production des deux réacteurs de la centrale.

EDF et CNP sont également liées par un contrat d'allocation de production pour la centrale de Cattenom (Moselle). Ce contrat n'est pas concerné par cette décision.

Le principe des contrats d'allocation de production est de mettre à disposition de partenaires une part de l'énergie produite par des réacteurs en contrepartie du règlement d'une quote-part des coûts de la centrale.

L'impact financier de la fin de ce contrat d'allocation de production est non significatif pour le Groupe.

¹ CNP est un consortium suisse comprenant les sociétés Alpiq, Axpo et BKW

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.